

LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex OTTAWA, ONT.

Vendredi 18 Septembre 1891

ECHOS DU JOUR

M. Jones, député, est parti aujourd'hui pour Gaspé.

Les séances du Sénat ont été ajoutées hier, jusqu'à mardi prochain.

Combats de la centralisation et débrassement de la bureaucratie.

M. Tarte a voté, hier soir, avec le gouvernement sur l'affaire Cochrane. Qu'est-ce qu'en dit LA PATRIE ?

Le bruit court que, dans le cas où M. Mercier résignerait, le lieutenant-gouverneur Angers appellerait l'honorable M. de Boucherville à former un gouvernement.

Lord Aberdeen, présentement l'hôte de Lord Stanley, a visité hier, la ferme expérimentale en compagnie du ministre de l'Agriculture M. Carling.

Le comité des tracteurs du Hansard en vue de leur salaire régulier de \$1000. Cette augmentation est bien méritée.

Le CANADIAN dit que le comité Tarte-McGreavy a adopté le rapport de la majorité et qu'il a exprimé son désir que M. Geoffrion fut payé comme M. Odeur, Henry et Quinn et qu'une indemnité soit accordée à Todd, secrétaire et Panet assistant secrétaire du comité.

Les puissances européennes sont fort contrariées des récents outrages commis en Chine contre les étrangers et elles ont décidé, en principe, de se concerter pour agir dans cette affaire. On doit s'attendre pour désigner la puissance qui devra diriger les opérations des armées combinées dans les opérations de la Chine.

Si le lieutenant-gouverneur Angers a le droit de renvoyer M. Mercier avec sa majorité parlementaire, pour appeler M. de Boucherville ou M. Tallon, M. Letellier avait donc droit d'en agir comme il a fait en 1878. Nous n'avons pas approuvé la conduite de M. Letellier il y a douze ans, et nous interpellons aujourd'hui la constitution de la même manière.

Une députation venant de Kingston s'est rendue hier, après de l'hon. M. Abbott relativement au monument qui doit être élevé dans cette ville, à la mémoire de Sir John A. Macdonald. On dit que cette députation, composée de personnes influentes a offert au premier ministre la candidature à la représentation de Kingston. M. Abbott, a paru fâché de cette marque d'estime, mais n'a pas donné de réponse affirmative.

Les gouvernements d'Ontario, du Manitoba et du Nouveau-Brunswick ont déjà été accusés de hooliganisme, de malversation, etc. et non-seulement les lieutenants-gouverneurs de ces provinces n'ont jamais nommé de commissions de juges, mais ne se sont même pas occupés de ces accusations. L'intervention des représentants de la Reine semble être uniquement réservée à la province de Québec.

On lit dans LE PARIS CANADA : Notre compatriote M. Edmé Anguste Globensky, fils de notre éminent concitoyen M. C. A. M. Globensky, du Plateau-des-Chênes, vient de remporter de brillants succès à l'École d'agriculture de Beauvais, où il a travaillé pendant trois ans.

Après avoir obtenu un brevet de capacité, deux médailles d'argent et une médaille de bronze accordées par la Société des agriculteurs de France pour ses travaux pratiques, M. E. A. Globensky s'est vu décerner un diplôme supérieur d'agriculture pour son intéressante thèse sur le Miel d'Arming du Manitoba.

Nos félicitations à notre jeune compatriote, dont les consciencieuses études faites dans une des meilleures écoles de France, seront d'un secours puissant pour notre agriculture nationale.

L'ÉLECTEUR semble décidé à faire une liste formidable, aussi nous osons croire qu'il suit dans son article d'hier, sur la situation à Québec :

" Eh bien, qu'une seule fois on ouvre la porte à cette mente fanatique, et l'on verra si elle ne s'y précipitera pas. Qu'on n'oublie pas les menaces sinistres proférées à Ottawa lors de la discussion de l'abolition des écoles catholiques et de la langue française au Nord-Ouest. Dans ce temps, ces menaces on fait courir un frisson dans toute notre province. Mais on se remit aussitôt en disant : Bah ! nous sommes bien habitués. La constitution nous protège. Dieu merci, le gouvernement fédéral n'a rien à voir dans nos affaires. Qu'ils y viennent, les francophones, les apôtres de l'Union législative, les anti-papistes !

Citoyens de la province de Québec, ouvrez les yeux ! L'affaire de la Baie des Chaleurs n'est qu'un misérable prétexte pour faire une première brèche au dernier rempart de nos libertés."

On lit dans LA PATRIE : Nous saisissons avec empressement l'occasion de féliciter le gouvernement à propos de deux nominations qu'il vient de faire, celle de M. Laocote, élevé à la présidence de la Cour des Revenus, et celle de M. Ross, appelé à succéder à M. Laocote, à la présidence du Sénat.

Nous croyons certainement que ces deux nominations obtiendront la plus entière approbation du public, qui sait toujours rendre justice, d'ailleurs, au talent et au mérite.

M. Laocote est digne de la plus grande considération par son intégrité bien connue. La place élevée qu'il s'est faite dans le barreau lui donnait des titres à la haute position qu'il va occuper.

La grande expérience parlementaire, le jugement droit et vigoureux du Dr Ross nous sont d'autant un garant qu'il saura s'acquitter avec honneur des délicates fonctions de l'un des deux postes les plus honorés du Parlement canadien. Nos plus sincères félicitations à l'homme qui quitte la présidence du Sénat et à celui qui y monte.

Nos droits, notre constitution

Sous ce titre LA PATRIE s'exprime comme suit :

Le sort en est jeté ! Le lieutenant-gouverneur de la Province de Québec n'est plus qu'un simple commis qui agit directement sous l'inspiration et d'après les ordres du gouvernement d'Ottawa.

C'est comme cela que les conservateurs entendent l'autonomie provinciale.

De là à l'union législative il n'y a qu'un pas.

Dans la crise actuelle, c'est même le Sénat, la cinquième roue de notre organisation fédérale, qui s'imisce directement dans les affaires de Québec. On peut s'en convaincre en lisant plus loin le texte de la lettre que M. Angers a adressée à M. Mercier et laquelle devient publique par l'entremise du Sénat fédéral.

Où cela nous mènerait-il ? Le beau rôle, le rôle patriotique, le rôle constitutionnel reste entre les mains du parti libéral et l'honorable M. Mercier reste le champion de l'autonomie provinciale.

On nous télégraphie le texte de la dépêche qui a causé une si grande sensation au sujet de l'affaire de l'île de Mételin et telle qu'elle a été reçue, dimanche dernier, à l'ambassade anglaise à Constantinople : Mételin, 13 septembre, 9 h. 30 du matin. Les Anglais ont débarqué avec des canons à Sigri, sans aucune permission et actuellement ils installent des tentes sur l'île qui est entourée de torpilles. Le gouvernement a demandé au vice-consul anglais la raison d'une telle manière d'agir. Le ministre des affaires étrangères a adressé une note à sir William White pour le prier d'expliquer verbalement et par écrit la cause de cet incident. Sir William White n'a pas encore répondu. Il est à supposer qu'il attend le rapport de l'amiral, lord Walter Kerr, commandant de l'escadre anglaise.

La presse française s'exprime en termes très amers à l'égard de l'Angleterre au sujet de l'incident de Sigri. Les journaux parisiens disent que cet acte de l'Angleterre a une réelle signification, bien qu'elle prétende que les matelots de l'escadre ont débarqué dans l'île de Mételin uniquement pour une partie de plaisir. Ils ajoutent que ce débarquement a été un ballon d'essai, dans le but de voir l'effet que produirait une occupation réelle des côtes de l'île de Mételin.

L'émou causé par l'incident de Mételin a rendu les banquiers de Paris moins couverts et les négociations pour fixer le taux du nouvel emprunt russe continuent toujours.

CHAMBRE DES COMMUNES

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE

Les deux séances de la Chambre des Communes ont été sacrifiées à la discussion sur le rapport du comité chargé de s'enquérir de la nature des accusations portées contre M. Cochrane, député. Nos lecteurs connaissent déjà la nature de ces accusations, nous en avons souvent parlé depuis le commencement de l'enquête.

Nous sommes encore d'avis, après avoir examiné les deux rapports que le siège de M. Cochrane ne peut pas être attaqué, quoique l'enquête ait établi un état de choses très déplorable en ce qui a rapport à la distribution du patronage dans le comité du député en question. Le comité d'enquête n'a pas établi l'implication directe du député dans tout ce tripotage, il n'y a pas de preuve directe contre lui, et la majorité ne pouvait pas le condamner.

L'enquête qui a été faite aura cependant un effet salutaire.

M. Skinner, président de ce comité, propose l'adoption du rapport de la majorité exonerant M. Cochrane.

M. Cameron (Huron) propose le rapport de la minorité en amendement et soutient sa proposition par un long discours.

La discussion est continuée par MM. White (Shelburne), Barron, German, Masson, Flint, Skinner et Mulock. A 3.30 hrs A. M. le vote est pris sur l'amendement et donne le résultat suivant :

Pour 74. Contre 99.

On vote ensuite sur le rapport de la majorité avec le résultat suivant : Pour 98. Contre 75.

M. O'Brien (Muskoka) vote contre les deux rapports.

Au Sénat, cette après-midi, l'honorable M. Scott a demandé au premier ministre, s'il avait reçu copie de la réponse de M. Mercier au lieutenant-gouverneur Angers, et s'il la communiquerait au Sénat ?

Le premier ministre a répondu que le gouvernement n'avait pas reçu telle lettre.

Sur motion de l'honorable M. O'Givvie, le Sénat s'est ajourné jusqu'à mardi prochain.

On télégraphie de Londres que le gouvernement russe a demandé, à la commission européenne du Danube, la permission pour les cadets de la marine russe de prendre passage à bord des navires qui appartiennent à la commission. Le but du gouvernement russe est d'envoyer les cadets au pilotage sur le Danube et les habituer à la navigation de ce fleuve.

Cette demande étrange, suivant de si près l'affaire des Dardanelles, dans laquelle la Russie réclame la Turquie le libre passage des Dardanelles pour la flotte volontaire russe, a causé un vif étonnement dans les cercles officiels.

COURRIER DE PARIS

Neuf victimes des flammes

COURRIER DE BERLIN

ET RANGLÉE DANS SON LIT

LES MANOEUVRES DE CRISPI

LA FRANCE ET LA CHINE

Madame AUDIBERT LIBERÉE

Une scène sanglante

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

COURRIER DE PARIS

(De notre correspondant particulier)

PARIS, 18 sept.—L'accord entre tous les modérés est bien près de se faire, si même il n'est déjà fait. Les journaux modérés ont promis de ne pas voter contre le projet de loi sur les élections. Mais pas, ajoutent-ils, pour les quelques jours de la semaine prochaine, mais pour les premiers besoins.

LES MANOEUVRES DE CRISPI

ROME, 18 sept.—Les correspondants de journaux étrangers, amis de Crispi, ont reçu le mot d'ordre de faire pressentir le prochain retour au pouvoir de M. Crispi. D'un autre côté, les journaux de l'ex-premier ministre italien s'efforcent de faire croire que les fonds italiens étaient mieux tenus à l'étranger du temps de M. Crispi qu'aux affaires, et que si l'on veut que la rente italienne reprenne ses cours passés, il faut le rappeler.

LA FRANCE ET LA CHINE

Paris, 18 sept.—L'incident de Sigri a causé une grande sensation en Chine. Les journaux parisiens disent que cet acte de l'Angleterre a une réelle signification, bien qu'elle prétende que les matelots de l'escadre ont débarqué dans l'île de Mételin uniquement pour une partie de plaisir.

UNE SCÈNE SANGLANTE

MARSEILLE, 18 sept.—La rue des Trois-Rois a été mise en émoi, hier soir, par une scène sanglante.

LES MANOEUVRES DE CRISPI

ROME, 18 sept.—Les correspondants de journaux étrangers, amis de Crispi, ont reçu le mot d'ordre de faire pressentir le prochain retour au pouvoir de M. Crispi.

LA FRANCE ET LA CHINE

Paris, 18 sept.—L'incident de Sigri a causé une grande sensation en Chine.

MADAME AUDIBERT LIBERÉE

TOULON, 18 sept.—Mme Audibert, condamnée à dix-huit mois de prison, pour complicité dans l'affaire Fouroux, vient d'être mise en liberté.

UNE SCÈNE SANGLANTE

MARSEILLE, 18 sept.—La rue des Trois-Rois a été mise en émoi, hier soir, par une scène sanglante.

LES MANOEUVRES DE CRISPI

ROME, 18 sept.—Les correspondants de journaux étrangers, amis de Crispi, ont reçu le mot d'ordre de faire pressentir le prochain retour au pouvoir de M. Crispi.

LA FRANCE ET LA CHINE

Paris, 18 sept.—L'incident de Sigri a causé une grande sensation en Chine.

MADAME AUDIBERT LIBERÉE

TOULON, 18 sept.—Mme Audibert, condamnée à dix-huit mois de prison, pour complicité dans l'affaire Fouroux, vient d'être mise en liberté.

UNE SCÈNE SANGLANTE

MARSEILLE, 18 sept.—La rue des Trois-Rois a été mise en émoi, hier soir, par une scène sanglante.

LES MANOEUVRES DE CRISPI

ROME, 18 sept.—Les correspondants de journaux étrangers, amis de Crispi, ont reçu le mot d'ordre de faire pressentir le prochain retour au pouvoir de M. Crispi.

LA FRANCE ET LA CHINE

Paris, 18 sept.—L'incident de Sigri a causé une grande sensation en Chine.

MADAME AUDIBERT LIBERÉE

TOULON, 18 sept.—Mme Audibert, condamnée à dix-huit mois de prison, pour complicité dans l'affaire Fouroux, vient d'être mise en liberté.

UNE SCÈNE SANGLANTE

MARSEILLE, 18 sept.—La rue des Trois-Rois a été mise en émoi, hier soir, par une scène sanglante.

LES MANOEUVRES DE CRISPI

ROME, 18 sept.—Les correspondants de journaux étrangers, amis de Crispi, ont reçu le mot d'ordre de faire pressentir le prochain retour au pouvoir de M. Crispi.

LA FRANCE ET LA CHINE

Paris, 18 sept.—L'incident de Sigri a causé une grande sensation en Chine.

MADAME AUDIBERT LIBERÉE

TOULON, 18 sept.—Mme Audibert, condamnée à dix-huit mois de prison, pour complicité dans l'affaire Fouroux, vient d'être mise en liberté.

UNE SCÈNE SANGLANTE

MARSEILLE, 18 sept.—La rue des Trois-Rois a été mise en émoi, hier soir, par une scène sanglante.

LES MANOEUVRES DE CRISPI

ROME, 18 sept.—Les correspondants de journaux étrangers, amis de Crispi, ont reçu le mot d'ordre de faire pressentir le prochain retour au pouvoir de M. Crispi.

LA FRANCE ET LA CHINE

Paris, 18 sept.—L'incident de Sigri a causé une grande sensation en Chine.

MADAME AUDIBERT LIBERÉE

TOULON, 18 sept.—Mme Audibert, condamnée à dix-huit mois de prison, pour complicité dans l'affaire Fouroux, vient d'être mise en liberté.

UNE SCÈNE SANGLANTE

MARSEILLE, 18 sept.—La rue des Trois-Rois a été mise en émoi, hier soir, par une scène sanglante.

LES MANOEUVRES DE CRISPI

ROME, 18 sept.—Les correspondants de journaux étrangers, amis de Crispi, ont reçu le mot d'ordre de faire pressentir le prochain retour au pouvoir de M. Crispi.

LA FRANCE ET LA CHINE

Paris, 18 sept.—L'incident de Sigri a causé une grande sensation en Chine.

MADAME AUDIBERT LIBERÉE

TOULON, 18 sept.—Mme Audibert, condamnée à dix-huit mois de prison, pour complicité dans l'affaire Fouroux, vient d'être mise en liberté.

UNE SCÈNE SANGLANTE

MARSEILLE, 18 sept.—La rue des Trois-Rois a été mise en émoi, hier soir, par une scène sanglante.

LES MANOEUVRES DE CRISPI

ROME, 18 sept.—Les correspondants de journaux étrangers, amis de Crispi, ont reçu le mot d'ordre de faire pressentir le prochain retour au pouvoir de M. Crispi.

chement commercial de la Russie et de l'Autriche.

Un duel au pistolet a eu lieu dernièrement dans la forêt de Brézins, près de Janowitz, entre le député polonais M. de Brodnicki et M. de Farszewski.

Tous deux ont été blessés, le premier légèrement, le second mortellement, ayant reçu une balle dans le abdomen.

Les motifs de cette rencontre sont relatifs à des affaires intimes de famille.

LES MANOEUVRES DE CRISPI

ROME, 18 sept.—Les correspondants de journaux étrangers, amis de Crispi, ont reçu le mot d'ordre de faire pressentir le prochain retour au pouvoir de M. Crispi.

LA FRANCE ET LA CHINE

Paris, 18 sept.—L'incident de Sigri a causé une grande sensation en Chine.

MADAME AUDIBERT LIBERÉE

TOULON, 18 sept.—Mme Audibert, condamnée à dix-huit mois de prison, pour complicité dans l'affaire Fouroux, vient d'être mise en liberté.

UNE SCÈNE SANGLANTE

MARSEILLE, 18 sept.—La rue des Trois-Rois a été mise en émoi, hier soir, par une scène sanglante.

LES MANOEUVRES DE CRISPI

ROME, 18 sept.—Les correspondants de journaux étrangers, amis de Crispi, ont reçu le mot d'ordre de faire pressentir le prochain retour au pouvoir de M. Crispi.

LA FRANCE ET LA CHINE

Paris, 18 sept.—L'incident de Sigri a causé une grande sensation en Chine.

MADAME AUDIBERT LIBERÉE

TOULON, 18 sept.—Mme Audibert, condamnée à dix-huit mois de prison, pour complicité dans l'affaire Fouroux, vient d'être mise en liberté.

UNE SCÈNE SANGLANTE

MARSEILLE, 18 sept.—La rue des Trois-Rois a été mise en émoi, hier soir, par une scène sanglante.

LES MANOEUVRES DE CRISPI

ROME, 18 sept.—Les correspondants de journaux étrangers, amis de Crispi, ont reçu le mot d'ordre de faire pressentir le prochain retour au pouvoir de M. Crispi.

LA FRANCE ET LA CHINE

Paris, 18 sept.—L'incident de Sigri a causé une grande sensation en Chine.

MADAME AUDIBERT LIBERÉE

TOULON, 18 sept.—Mme Audibert, condamnée à dix-huit mois de prison, pour complicité dans l'affaire Fouroux, vient d'être mise en liberté.

UNE SCÈNE SANGLANTE

MARSEILLE, 18 sept.—La rue des Trois-Rois a été mise en émoi, hier soir, par une scène sanglante.

LES MANOEUVRES DE CRISPI

ROME, 18 sept.—Les correspondants de journaux étrangers, amis de Crispi, ont reçu le mot d'ordre de faire pressentir le prochain retour au pouvoir de M. Crispi.

LA FRANCE ET LA CHINE

Paris, 18 sept.—L'incident de Sigri a causé une grande sensation en Chine.

MADAME AUDIBERT LIBERÉE

TOULON, 18 sept.—Mme Audibert, condamnée à dix-huit mois de prison, pour complicité dans l'affaire Fouroux, vient d'être mise en liberté.

UNE SCÈNE SANGLANTE

MARSEILLE, 18 sept.—La rue des Trois-Rois a été mise en émoi, hier soir, par une scène sanglante.

LES MANOEUVRES DE CRISPI

ROME, 18 sept.—Les correspondants de journaux étrangers, amis de Crispi, ont reçu le mot d'ordre de faire pressentir le prochain retour au pouvoir de M. Crispi.

LA FRANCE ET LA CHINE

Paris, 18 sept.—L'incident de Sigri a causé une grande sensation en Chine.

MADAME AUDIBERT LIBERÉE

TOULON, 18 sept.—Mme Audibert, condamnée à dix-huit mois de prison, pour complicité dans l'affaire Fouroux, vient d'être mise en liberté.

UNE SCÈNE SANGLANTE

MARSEILLE, 18 sept.—La rue des Trois-Rois a été mise en émoi, hier soir, par une scène sanglante.

LES MANOEUVRES DE CRISPI

ROME, 18 sept.—Les correspondants de journaux étrangers, amis de Crispi, ont reçu le mot d'ordre de faire pressentir le prochain retour au pouvoir de M. Crispi.

LA FRANCE ET LA CHINE

Paris, 18 sept.—L'incident de Sigri a causé une grande sensation en Chine.

MADAME AUDIBERT LIBERÉE

TOULON, 18 sept.—Mme Audibert, condamnée à dix-huit mois de prison, pour complicité dans l'affaire Fouroux, vient d'être mise en liberté.

UNE SCÈNE SANGLANTE

MARSEILLE, 18 sept.—La rue des Trois-Rois a été mise en émoi, hier soir, par une scène sanglante.

LES MANOEUVRES DE CRISPI

ROME, 18 sept.—Les correspondants de journaux étrangers, amis de Crispi, ont reçu le mot d'ordre de faire pressentir le prochain retour au pouvoir de M. Crispi.

LA FRANCE ET LA CHINE

Paris, 18 sept.—L'incident de Sigri a causé une grande sensation en Chine.

MADAME AUDIBERT LIBERÉE

TOULON, 18 sept.—Mme Audibert, condamnée à dix-huit mois de prison, pour complicité dans l'affaire Fouroux, vient d'être mise en liberté.

UNE SCÈNE SANGLANTE

MARSEILLE, 18 sept.—La rue des Trois-Rois a été mise en émoi, hier soir, par une scène sanglante.

LES MANOEUVRES DE CRISPI

ROME, 18 sept.—Les correspondants de journaux étrangers, amis de Crispi, ont reçu le mot d'ordre de faire pressentir le prochain retour au pouvoir de M. Crispi.

LA FRANCE ET LA CHINE

Paris, 18 sept.—L'incident de Sigri a causé une grande sensation en Chine.

MADAME AUDIBERT LIBERÉE

TOULON, 18 sept.—Mme Audibert, condamnée à dix-huit mois de prison, pour complicité dans l'affaire Fouroux, vient d'être mise en liberté.

UNE SCÈNE SANGLANTE

MARSEILLE, 18 sept.—La rue des Trois-Rois a été mise en émoi, hier soir, par une scène sanglante.

LES MANOEUVRES DE CRISPI

ROME, 18 sept.—Les correspondants de journaux étrangers, amis de Crispi, ont reçu le mot d'ordre de faire pressentir le prochain retour au pouvoir de M. Crispi.

Quant à Fouroux, qui subit sa peine de la prison départementale de Proussignan, il n'est évidemment plus dans aucune des conditions exigées par la loi, pour voir sa peine réduite légalement. Une commutation ne peut lui être accordée que gracieusement par le Président de la République.

On dit qu'au premier jour de l'an ses deux ans de réclusion seront transformés en cinq années d'emprisonnement. En réalité, si cette commutation a lieu il n'y aura rien de changé dans sa situation actuelle.

UNE SCÈNE SANGLANTE

ATLANTIQUE! SIONS D'ETE! G. PHILBERT. IMPORTATEUR DE TAPISSERIES Americaines, Anglaise, Ecossaises. Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice OTTAWA Peintures préparées, Peinture, Tapisseries, Vitres, Mastics, Pinceaux, Huile, Etc. ANTIQUES De Peinture en General PEINTURES Preparees. Leurs Qualites. Sont Egales à n'importe lesquelles. Supérieures au plus grand nombre. Surpassées par aucune. W. HOWE. Fabricant de Peintures. OTTAWA BOUGAITS Chapeaux Nouveaux MARCHANDISES FANTAISIE Woodcock 312, 314, 316, 318 Rue WELLINGTON. Le "HUB" VINS ET CIGARES CHOISIS TOUJOURS EN MAIN. MM. CODD, Propriétaires. 548 RUE SUSSEX, OTTAWA. D'OMNIBUS

TELEGRAPHIE AMERIQUE Nouvelles de Quebec. QUEBEC, 17 sept. — Plus de 800 personnes de Papineauville et d'Ottawa, sont venues en pèlerinage à la bonne Ste Anne hier, à bord du vapeur Trois Rivieres. Hier midi elles étaient de retour à Quebec, de Ste Anne de Beaupre et ont été réparées à 5 heures. Il paraît qu'une importante saignée de whiskey contrefaite a été faite dans le bas du deuve, vers la fin de la semaine dernière. M. Le Dr J. de la Roche de Quebec laisse Quebec aujourd'hui pour New-York où il va suivre les cours de polémique. Il sera absent six semaines. L'officier de douane Trudel a saisi dimanche du whiskey contrefaite au Château Richer. Il a saisi cinq barils, et les a transportés à l'entrepôt de Quebec. La seconde tentative faite hier par la corporation pour vendre le contrat de la traverse a été sans résultat faute d'enchères sérieuses, et il a été décidé de recommencer mardi prochain. L'hôtel Laurentides au Lac Edouard a été détruit par le feu de bonne heure hier matin. Cette splendide bâtisse, propriété de M. Baker, a été, le vendredi soir, d'un grand nombre de touristes qui apprendront avec regret sa destruction. Le feu a été découvert vers 11 heures 30 minutes et en vain les efforts des citoyens de l'endroit, la plupart employés de chemin de fer du Lac St-Jean, n'ont pu empêcher le feu de se propager. Ce n'est qu'après beaucoup de difficultés qu'on a pu sauver un peu d'ameublement et les fournitures de la maison. Les habitants ont été évacués et les quelques maisons de M. Baker ont été préservées. L'hôtel incendié était en bois. Les pertes s'élevaient à \$8000 environ. Il y a \$4,000 d'assurances dans la Western et \$1,000 dans la Citizen. Nouvelles de Montreal. MONTREAL, 17 sept. — Le bazar de la cathédrale est en ce moment le lieu de rendez-vous de l'élite de notre société, les recettes seront certainement très considérables. La cour d'Appel est ouverte de nouveaux, ce matin et contrairement aux jours précédents, on avait un quorum. C'est que M. le juge en chef Lacoste était au banc avec les juges Gauthier, Hébert et Wartelle. Ce dernier remplace le juge Chabry qui est malade. Le barreau aura une réunion demain matin pour rédiger une adresse de félicitations au nouveau juge en chef. Un nommé Kermas Lamer a été tué à Lachine hier. Il marchait sur la voie de chemin de fer, lorsqu'il a été frappé par une locomotive. Une enquête a eu lieu et le jury a rendu un verdict de mort accidentelle. M. L. B. Bruneau, grand constable a arrêté à Ste Thérèse de Chester, Louis Bonifant, fils et complice de Stanislas Bonifant et de Marguerite Thibierge, sous accusation du meurtre d'un enfant. Lundi prochain aura lieu à la chapelle du Sacré-Coeur, l'office de Requiem en l'honneur de feu l'honorable Sénateur Trudel, avec mademoiselle Henriette Olivier, fille aînée de M. L. S. Olivier, comptable de cette ville. Les officiers du 65ème bataillon auquel appartient M. Trudel, lui organisent en ce moment une petite démonstration sympathique, qui est fixée à vendredi soir. Hier matin, s'est ouvert dans une des vastes salles de l'école St-Georges, le 24ème Congrès annuel de l'Association médicale du Canada. Le Dr J. de la Roche, de Toronto, président sortant de charge, prit place au fauteuil, souhaita la bienvenue aux médecins accourus des quatre coins du pays même de l'étranger, puis on procéda immédiatement à la nomination d'un comité central chargé de former d'autres comités, destinés à traiter des diverses questions qui vont être étudiées pendant le Congrès. A trois heures, est après-midi a eu lieu l'ouverture officielle de l'exposition. M. Mercier, qui avait promis d'être présent n'y était pas; il a envoyé une dépêche hier soir, disant que ses devoirs de ministre le retenaient à Québec et qu'il chargerait M. G. Joly, ancien Premier Ministre et président du Conseil d'Agriculture, de représenter le gouvernement de Québec. M. Joly est resté au chapitre d'exposition accompagné du maire, des échevins Préfontaine, Brunet, Gauthier, Rainville et une foule d'autres citoyens importants, et M. de Michane lui a une superbe adresse de bienvenue dans laquelle il le remerciait de l'honneur qu'il faisait aux citoyens de Montréal en venant présider l'ouverture de l'exposition. M. Joly a répondu par un discours éloquent et pratique, démontrant l'utilité des comités agricoles et des expositions industrielles. La nuit dernière, deux individus assez bien mis, venant deux d'Ottawa, ont été arrêtés sur la rue St-Sauveur, pendant qu'ils frappaient aux portes des maisons maltraitées et essayaient de se faire ouvrir contre le gré des occupants. Un constable de service leur ayant ordonné de s'en aller, ils répondirent par quelques observations et s'éloignèrent de queques pas; puis ils se remirent à frapper aux portes. Le constable s'approcha, et après les avoir sommés de nouveau de s'en aller, ils refusèrent de le faire, et les agents, ayant fait d'un gardien de nuit qui était survenu. Tous deux ont été amenés ce matin devant le recorder pour rendre compte de leur conduite. Après les avoir sévèrement réprimandés, le juge les condamna à \$5 ou un mois de prison chacun. COURRIER DU JOUR LE CAPITAINE LATOUR M. O. Latour, ex-échevin, et propriétaire de bateaux à vapeur sur le lac Kippewa vient de subir au ministère de la marine un brillant examen. M. Latour étant un homme éminemment pratique et nécessairement bien supérieur aux aspirants qui arrivent devant les examinateurs avec la connaissance de la théorie simplement. M. Le Duc a obtenu du premier coup son grade de capitaine et est conséquemment autorisé par la loi à prendre charge d'un bateau à vapeur. Le capitaine doit quitter Ottawa dimanche pour le lac Kippewa. LA SANTE DE LEON XIII Il est étonnant de voir comme les journaux européens et américains se plaisent à répandre de fausses nouvelles au sujet de la santé du Pape. Le télégraphe qui leur apporte ces dépêches à sensation est bien mal renseigné, pour ne pas dire qu'il répand sciemment et de tout intention l'erreur. On nous annonce depuis plusieurs mois que le chef de la catholicité est malade qu'il a failli tous les jours, etc. Or rien n'est plus faux. Une étreinte que nous derniers par Mr. Tanguay, et venant directement d'un des proches parents du Souverain Pontife, contredit bien formellement toutes ces rumeurs. La santé de notre St-Père, dit ce membre de la famille Picot, est grâce à Dieu très bonne, malgré tout ce qu'on dit d'exagéré et de propagé dans les journaux de l'Italie et de l'étranger. Cette source d'information est, on ne peut certainement pas le voir et nous sommes heureux de pouvoir rassurer tous ceux qui ont eu des inquiétudes au sujet de la santé du Saint-Père. COUR D'ASSISES Jusqu'à hier midi, la cause de Scott contre la compagnie d'assurances London et Lancashire a occupé toute l'attention de la cour. Ensuite la cause de Stewart contre

Wright fut appelée. Stewart, Chrysler et Lewis sont les demandeurs; Hoagwood, Kidd et Rutherford les défendeurs. Le demandeur, un ingénieur des mines, a fait un rapport sur la mine du défendeur, que M. Lickie avait l'intention d'acheter, mais qu'il n'acheta pourtant pas. M. Wright a demandé une copie du rapport et le demandeur dans la cause a demandé \$400 pour son travail, montant que le défendeur a refusé de payer. Cette dernière cause s'est terminée hier soir; le jury a rendu son verdict par lequel il a accordé au demandeur tout le montant de sa réclamation \$288; il était huit heures et demie du soir quand le jugement fut rendu. Après avoir séjourné environ huit heures consécutives, le jury a aussi rendu son verdict contre le défendeur et a condamné la compagnie d'assurances London et Lancashire. La compagnie est condamnée à payer au demandeur tout le montant de sa réclamation \$1700 et les intérêts en sus. SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE BOSTON MASS. Voici le résultat des élections des officiers de la société de St-Jean-Baptiste de Boston Mass., qui a eu lieu le 9 de ce mois: Président.—Armand Lalonde; 1er vice-président.—J. Y. G. G. G.; 2nd vice-président.—E. M. Poitevin; Secrétaire archiviste.—L. A. Courdeau; Secrétaire correspondant.—J. Labadie; Secrétaire financier.—M. J. J.; Collecteur.—G. Danier; Sergeant d'armes.—L. N. Lambert; Directeurs.—G. O. Authier, G. Fortin, E. Bertrand; Comité de visite.—O. Doré, E. Quévillon, L. A. Courdeau, M. J. J., G. G. G., Dr D. L. Lamarche. Après son installation comme président, M. Lalonde fit connaître à la société le progrès de la société. Il remercia très cordialement ses compatriotes qui venaient de l'étranger pour une seconde fois, et reprit son siège au milieu d'applaudissements. BÉNÉDICTION D'UNE CHAPELLE Le six Septembre dernier, Sa Grandeur Mgr Lorrain de Beauséjour, évêque de Montréal, a béni une jolie chapelle en bois de 23 par 25 pieds avec sacristie, dans le canton Grand-rue sur le lac Temiscamingue. On se rappelle qu'en 1885, l'Evêque Grandeur alors Procureur du Collège d'Ottawa s'établissait, avec le concours de Mgr Lorrain de Beauséjour, évêque de Montréal, de M. L. B. Bruneau, de M. L. B. Bruneau, et de plusieurs citoyens d'Ottawa, entr'autres MM. F. K. E. Campeau, L. J. Casault, A. Laperrrière, J. L. Olivier et autres, une société de colonisation du lac Temiscamingue. Pour assurer le succès de cette colonisation, on commença par ouvrir une ligne de communication en mettant des bateaux à vapeur sur les parties navigables de la rivière Ottawa et en construisant des chemins à cheval et de fer reliant la navigation des lacs Temiscamingue et Kippewa avec le chemin de fer du Pacifique et le chemin de fer de l'Est et au travail de M. Emmanuel Tassé d'abord géant, puis président de la compagnie du chemin de fer de Temiscamingue, et depuis le chemin de fer de Montréal à la Baie des Chaudières, de construire cette chapelle. A la cérémonie de la bénédiction, Monseigneur était assisté par le Rev. Père Grandeur de Montréal, le Rev. Père Doyon de Mattawa et le Rev. Père F. Lafard de Temiscamingue. Monseigneur chanta la messe pendant laquelle un chœur de chant organisa pour la circonstance rendit la messe Borelaine. Les solos furent chantés par Madame Péro Bonifant, pressée résidant à l'endroit et Demoiselle Bouillianne, Madame Capitaine Lamotte et à l'harmonium, comme de coutume l'ont été M. J. J. Tassé venant de donner à la mission. Sur l'invitation du Rev. Père Lafard, la bande de musique de Mattawa était venue rehausser la fête par l'exécution de jolis morceaux de musique dont les chants de Temiscamingue répétaient les échos pour la première fois. Une excursion amicale fut organisée pour les touristes de Mattawa et les solons de Temiscamingue, à cette occasion, pendant laquelle Monseigneur Lorrain donna dans un beau langage aux enfants et aux adultes un sermon tout-à-fait approprié à la circonstance. C'est la troisième chapelle construite sur les bords du lac Temiscamingue depuis le commencement des travaux de colonisation, et une quatrième est en construction près de la mine d'argent de St-Jean-de-la-Croix. (COMMUNIQUÉ) NOUVELLES DE LA GREVE Le quatrième jour de la grève s'est passé dans le plus grand calme. Les grévistes, leur bon conduite et l'ordre qui règne dans leurs rangs, font admirer de la population tout entière. Les magistrats, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute, plein de bonne volonté, relâchant tout à fait les armes, en faisant un appel aux armes pour protéger les foyers domestiques, les propriétés, les grands principes de droit, la police, la justice, n'ont jamais dû intervenir pour supprimer des désordres ou faire des arrestations. Les milices, comme nous l'avons déjà dit, dérangés seulement à recevoir des ordres de se retirer, sa présence ayant été reconnue tout à fait inutile, et contrairement au sens commun, les grévistes ont tenu l'avenue à messieurs les représentants de la loi, les magistrats de la localité, qui d'un cœur léger, sans aucun doute

CHARBON.

Les Meilleures Qualités de Charbon Bitumineux et Anthracite. Bien Criblé et Tamisé. O'Reilly & Heney. Bloc Russell, Rue Spad'as.

ST. LAWRENCE HOTEL.

RAS DU FLEUVE ST. LAURENT. RIMOUSKI, P. Q. Offrant aux touristes le confort de la vie en famille, belle place de bains, air pur, belles promenades en voiture, promenade en bateau et lieux de pêche. Prix raisonnables pour les familles. A. ST. LAURENT & CIE. PROPRIETAIRES.

HOTEL SAINT LOUIS

43-45 Rue YORK, OTTAWA. Cet Hôtel situé au centre de la cité, a été repeint et aménagé tout en neuf.

ISRAEL MOREAU. (Du Montreal Hotel, rue Queen Ouest.) PROPRIETAIRE.

GRANDE REDUCTION

Sur toutes les TAPISSERIES DOREES PENDANT UN MOIS. I. F. BELANGER. 159 Rue Bank. Téléphone No. 92.

Aux Constructeurs et Entrepreneurs

Nous manufacturons les toitures en zinc, Toitures en Fer galvanisé, Toitures en Cuivre. Douglass & Haines. 234 rue Wellington. Agents des célèbres fournaises "Superior Jewel".

MANQUE DE FORCES LE FER BRAVAIS. ANEMIE CHLOROSE. Extrait de la grande pharmacie de France, sans aucun danger. Le remède et le complément du sang et du fer.

ENTREPOT DE MEUBLES

MEUBLES ! MEUBLES ! Nouveaux et a Grand Marche.

Harris & Campbell.

AMUELEMENTS DE SALON, DE SALLE A MANGER, DE CHAMBRE A COCHER DANS TOUS LES GENRES ET TOUS LES PRIX. CHEZ

Harris & Campbell.

CETTE ANCIENNE ET HONORABLE MAISON DE MEUBLES D'OTTEWA EST CONNUE PAR LE BON MARCHÉ DE SES PRIX ET PAR LA BONNE QUALITÉ DES ARTICLES QU'ELLE VEND.

Dix pour Cent de Reduction sur tout Achat Argent Comptant.

HARRIS AND CAMPBELL,

Coin des Rues O'Connor et Queen, pres de la Rue Sparks.

Avis aux Consommateurs Les PRODUITS de la PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND. 207, rue St-Honoré, à PARIS. ORIZA-OIL • ESS. ORIZA • ORIZA-LACTÉ • CRÈME-ORIZA • ORIZA-VELOUTE • ORIZA-TONICA • ORIZALINE • SAVON-ORIZA.

Solution d'Antipyrine de TROUETTE. MIGRAINES, MAUX DE TÊTE, NEURALGIES, COLIQUES, ASTHME, EMPHYSEME, GOUTTE, RHUMATISME, SCIATIQUE et DOULEURS en général.

Bryson, Graham & Cie.

Jerseys et Jaquettes vendus a des prix derisoires

Un manufacturier qui a besoin de fonds est la cause de cette revolution dans le département des Manteaux.

Par suite de l'erreur d'un manufacturier qui avait fabriqué plus de manteaux que le marché l'exigeait, nous offrons pour cette vente du Lundi, cinq cent vingt Jerseys noirs pour la rue, à moitié du prix marqué.

Les marchandises sont toutes de première classe, mais les prix sont révolutionnés. Jugez d'après les prix suivants :

Table with 2 columns: 'Ceux de \$4.00 donnés pour \$2.00', '3.50', '3.25', '3.00', '2.75', '2.25', '2.00' and '1.75', '1.63', '1.50', '1.38', '1.13', '1.00'.

Bryson, Graham & Cie.

146, 148, 150, 152 et 154 Rue Sparks. Quartiers Généraux pour le thé et l'épicerie.

Journellement le magasin est ouvert

Nouvelles importations d'Automne et d'Hiver

Déjà en mains : Robes de maison, Tweeds pour Robes, Cordés, Henrietta, Cachemire, Estamine, Serge ferme, draps pour costumes, Meltons, à cotes Marchandises pour Robes avec des-sins, Tartans de famille, Ecosse, Soie à gros grains, Surahs, Bengalines, Satins, Soies Perfections et Pongee, Velours, Veloutines et Pluches de Soie.

NOUVEAUX MANTEAUX D'AUTOMNE NOUVEAUX MANTEAUX D'AUTOMNE NOUVEAUX MANTEAUX D'AUTOMNE NOUVEAUX MANTEAUX D'AUTOMNE

Toujours en mains : Nouveaux Manteaux de voyage, Couvertes de voyage et Chales, nappes en toile de massée, Serviettes de Table, dessus de buffet, dessus de plateaux, essuie-mains, draps, nappes d'oreillers, cotons, dessus de lit de couleurs et blancs, oreillers, confortables, serviettes pour le thé de luxe, blanches, grises, rouges et flanelles de fantaisie.

BONNETERIE ET DE GANTS. A présent nous savons que tous nos prix sont justes. Toujours de Nouvelles Marchandises dans ce magasin qui ne désemplit pas. NOUS DEMANDONS AU PUBLIC, UNE VISITE

John Murphy & Cie. 66 et 68 Rue Sparks.

Manque de Forces ANEMIE CHLOROSE DÉBILITÉ ÉPUISEMENT LE FER BRAVAIS. Extrait de la grande pharmacie de France, sans aucun danger.

W. BAKER & Co's Breakfast Cocoa. Duquel Perçes de l'huile est extrait, est Absolument pur et c'est soluble. Pas de Chimiques.

MUNN & CO SCIENTIFIC AMERICAN PATENTS. LINIMENT GENEAU. 35 ANS DE SUCCÈS.

PARFUMS ESS. ORIZA SOLIDIFIÉS. Intéressante découverte brevetée. L. LEGRAND, Fournisseur de la Cour de Brastie.

FEUILLETON du CANADA

Le Devoement d'un Pretre

Par PIERRE SALES.

La baronne eut une pointe d'hésitation qui n'était qu'un effet de coquetterie raffinée. Enveloppant le père d'un regard chaoyant, elle continua sur un ton qui n'était, certes, point fait pour blesser les susceptibilités de l'ancien officier de dragons : — Et j'ose affirmer que c'est vous, bien innocemment je le sais, qui avez ravivé sa douleur. Aussi, croyez-moi, parlez plus de cette histoire, et vous verrez ma tante s'apaiser de nouveau. Puisque vous voulez bien m'aider à entourer sa vieillesse, je compte sur vous, n'est-ce pas ? — Madame, je promets de ne plus ouvrir la bouche sur ce sujet, à moins que votre tante ne me le demande elle-même. Il avait été touché tout d'abord par la justesse du raisonnement de la baronne ; et puis, elle avait mis à son plaisir d'un tel accent de vérité et d'affection qu'il en avait été heureusement impressionné. La réflexion lui fit voir les choses différemment. — Cette aimable petite Pharisienne ne veut pas que je parle de son fils à cette malheureuse mère ; elle a ses raisons pour cela... Quelles raisons ? — Cela ne me regarde pas. — Qu'elles aient entre elles leurs affaires de famille. Je ne m'en mêlerai certainement pas. La baronne avait atteint son but ; il ne serait plus question de cette histoire de la famille des Trévenec, au bout de laquelle elle entrevoyait le plus redoutable des dangers. Elle partit peu de jours après, complètement rassurée, et dit gravement à Roger Gardain : — Je vous en prie, n'allez pas vous en mêler.

Ce nouvel isolement eut aussi tôt des conséquences désastreuses pour la vieille marquise. Le calme dont elle avait joui pendant le séjour de sa nièce disparut bien vite, pour faire place à un état nerveux dont le curé s'alarma. Jeanne Marie lui confia alors qu'il en était toujours ainsi à l'égard du départ de la baronne : sa nièce lui faisait momentanément oublier ses chagrins ; mais quand elle se trouvait de nouveau seule avec ses souvenirs, elle était abominablement malheureuse. Très touché par le chagrin de la marquise, Roger Gardain eut pour sa vieille amie d'une affection de plus en plus tendre, mais sans jamais essayer de provoquer la moindre confidence. Et, cependant, il se disait parfois que l'aveu de ses douleurs serait une douce consolation à la pauvre femme. L'aveu de ses secrets sur-tout. — Car il doit y avoir d'horribles secrets au fond de tout cela ! Mais je n'ai pas le droit de m'en mêler. Et il était si impressionné de voir son amie malheureuse, qu'il ne trouvait plus sa bonne gaieeté que lorsque, parti avec Léonée, il allait pêcher au large. Or, un jour qu'il allait pêcher avec Léonée, il allait pêcher au large. Or, un jour qu'il allait pêcher avec Léonée, il allait pêcher au large. Or, un jour qu'il allait pêcher avec Léonée, il allait pêcher au large.

— Vous êtes le nouveau curé de Trévenec ? — Oai, mon brave. — J'aurais alors une prière à vous adresser. — Mais, d'abord, qui êtes vous ? — Je m'appelle Sulpice Karadec, et Trévenec est mon pays. — Tous les enfants de Trévenec sont mes enfants, dit le prêtre avec sa bienveillance habituelle. Parlez-moi, mon brave. IX. — INDISCRET MALGROSOI. Il devinait la requête à l'avance ; évidemment quelque prière à dire sur la tombe de vieux parents. Il lui était déjà arrivé plusieurs fois de se voir des demandes semblables. Cependant, d'aussi anciens souvenirs ne justifiaient pas l'émotion à laquelle le patron Karadec était en proie, depuis qu'il se voyait en face du curé de son village. Il fallut que Roger Gardain interrogeât de nouveau : — Eh bien, mon brave ? — Votre première messe libre sera pour tous ceux qui se sont appelés Karadec et qui dorment là-bas, dit gravement le vieux marin. — Bien, mon ami. Le patron Karadec ouvrit son porte-monnaie ; le prêtre l'arrêta d'un geste, tandis que Léonée étouffait un gros rire, comme si, avec cet ancien officier de dragons, plus riche que tout le village, de pauvres diables de pêcheurs allaient payer des messes ! Et il cria joyeusement : — Offrez-lui donc plutôt cette belle langouste ! Sans attendre la permission du curé, Karadec jeta une langouste et une belle barbe à ses pieds. — Mais ce n'est pas tout, dit-il. Je voudrais aussi une prière pour Marie Lepreven, qui est enterrée à gauche en entrant dans le cimetière. — Une tombe abandonnée, je crois ? fit Roger Gardain. — C'est qu'on ne la soigne que, lorsque je rencontre quelqu'un

du pays à la pêche et que je lui donne de l'argent pour acheter des fleurs. — Mon brave, je vous promets un beau bouquet de roses. Est-ce tout ce que vous attendez de moi ? — Ma foi, puisque vous êtes si encourageant, je vous demanderais encore autre chose ; je me fais vieux, et si je navigue toujours, c'est que sans doute, la mer et moi, nous ne pouvons pas nous quitter. Et quand la mort arrivera, si ça ne se passe pas au milieu d'une tempête, eh bien, quoique j'habite Cherbourg, je voudrais bien qu'on me porte ici, dans mon bateau. Je l'ai dit à la vieille, et c'est une affaire réglée. Mais, si vous voulez me promettre, qu'un lieu de m'attendre sur la jetée, vous viendrez au devant de moi, en bateau, pour que rien ne m'arrive avant d'entrer dans le port. Roger Gardain eut la bonté de ne pas sourire de cette crainte superstitieuse. — C'est entendu, déclara-t-il, en tendant la main à Karadec. Ils purent à peine se donner une étreinte, une grosse vague séparait les deux bateaux. — Allons, dit Karadec, il faut se quitter. Adieu, et merci. Puis il cria quelques noms à Léonée, des amis autrefois. — Oai, pense à eux souvent, disait-il. Comme il allait donner un coup de gouvernail, Roger Gardain, pris d'une inspiration subite, lui demanda : — Mais, pourquoi ne venez-vous pas un jour soigner vos tombes ? Un dimanche ? Et revoir le pays ? Le visage de Karadec se couvrit d'une tristesse vraiment tragique. — Ah ! pourquoi fit-il. Pour quoi ? Et il eut un geste désespéré. — Adieu, mon ami, et merci ! Son bateau s'éloigna vivement. Le curé le regardait avec acuité, prodigieusement intéressé

par cette rencontre. Jamais il n'avait mieux éprouvé le sens mystérieux des choses de Bretagne. Pourquoi ce vieux mari qui adorait son village, l'avait-il quitté et habitait-il Cherbourg ? Pourquoi, si près de ses chères tombes, n'allait-il pas s'y agenouiller ? Pourquoi s'en remettait-il au hasard des rencontres en mer, du soin de ses morts ? En ce moment, le bateau de Karadec avait pris sa direction, fuyait vers le nord ; et le patron, une fois les manœuvres terminées, tournait les regards ardemment fixés sur Trévenec, mais non pas sur le village, à peu près caché dans son arce. Karadec contemplait le chateau, que le soleil couchant éclairait d'admirables lueurs. Et sur la terrasse d'un chateau, il pouvait distinguer une petite silhouette ; la marquise douairière, broyée par son éternel chagrin et ne retrouvant un peu de calme que devant la solitude infinie de la mer. — Il est temps de virer, monsieur le curé, cria en ce moment Léonée. — Allons, répondit Roger Gardain avec un sentiment de regret. Il serait volontiers resté là jusqu'au moment où le bateau de Karadec se serait perdu dans le crépuscule. Le soleil disparaissait assez rapidement derrière le cap Fréhel ; la mer avait encore des teintes rosées sillonnées par de longues traînées violettes, mais du côté de la pointe de la Varde une obscurité incertaine se développait rapidement et une brume blanche s'élevait, entourant de vapeurs légères tous les bateaux qui regagnaient Saint-Malo. Maintenant le chateau de Trévenec se dégageait en une masse très noire, sur un fond orangé, semé de nuages longs et étroits, d'un rouge d'incendie. Le bateau de Roger Gardain regagnait péniblement le port, en tirant des bordées. Après un long silence,

le curé demanda à son compagnon : — Cette Marie Lepreven est donc une parente de Karadec ? Le prêtre avait à peine posé cette question que Léonée, occupé à lâcher les écoutes pour prendre plus de vent, se retourna tout effaré. — Marie Lepreven ! Mais non ! C'était la femme du dernier marquis ! — Je ne comprends pas, mon ami. Léonée avait repris son travail et rougissait violemment. Quand il eut terminé sa besogne, il s'assit à l'avant du bateau, tranquille pour un quart d'heure, et prépara minutieusement sa courbe pipe toute noire. Roger Gardain avait tiré, lui aussi, sa petite pipe de bruyère. Et, pendant toute cette bordée, ils fumèrent sans se dire une parole, se regardant à la dérobée. Mais, quand Léonée eut fait une nouvelle manœuvre pour virer et que, de nouveau il fut tranquille à l'avant du bateau, il se leva un peu nerveusement les cendres de sa pipe à la mer, et dit, d'une voix sentencieuse : — J'ai pas l'habitude de bavarder ; mais enfin, un autre prêtre vous dirait l'histoire et ne vous la dirait peut-être pas aussi véridiquement que moi. Ainsi vous ignorez ce que c'est que cette Marie Lepreven ? — Oai, mon ami. Léonée eut un grand geste de stupefaction. — Et vous allez à peu près tous les jours au chateau ? Ça prouve que vous ne vous mêlez guère des affaires des autres ! Donc, cette Marie Lepreven était une orpheline : son père, ses frères étaient morts à la mer, et le chagrin avait tué sa mère. Elle était jolie, monsieur ! Ah ! jolie ! Il n'y avait pas un gars du village qui ne lui gardât une petite place dans son cœur. Tenez, moi qui aurais pu être son père, eh bien, ça me remuait quand elle me disait : "Rhi bonjour, papa

Léonée !" Et il manquait pas de famille qui l'ait prise, en attendant qu'elle se choisit un mari. — Oai, elle possédait un peu d'argent laissé par une tante et, comme elle avait de l'ambition, elle quitta le pays et s'en fut à Paris. Ça fit mauvais effet, je ne vous le cache pas, surtout au chateau où pourtant on l'avait bien aimée jusqu'alors. Paris, on s'en était toujours. Elle écrivait quelquefois ; elle gagnait bien sa vie dans un magasin. Et elle envoyait son portrait. Je l'ai vu, ce portrait. Eh bien, vous ne croirez peut-être pas, mais elle était encore plus jolie que sous la coiffe de chez nous. — Et puis, on l'oublia un peu ; elle ne revenait jamais. Un gars, qui l'attendait presque, s'était décidé à se marier. Et puis, ça éclata comme un coup de foudre ; on annonça qu'elle avait été demandée en mariage par le marquis de Trévenec. Comment s'étaient-ils retrouvés à Paris ? Comment avait elle pu l'honorer, lui si riche, capitaine de frégate, décoré, qui aurait pu choisir entre les plus riches ? Oai, racontés toutes espèces d'histoires là dessus, et si vous interrogez les vieilles de chez nous, elles vous en diraient jusqu'à demain. Moi je crois qu'elle l'aimait depuis qu'elle était toute petite et qu'elle faisait, tous les six mois, une neuvaine à sa patronne et les autres six mois à sainte Anne pour se faire aimer de lui. On vous dira qu'elle l'avait ensercelé ; mais, voyez vous, quand un garçon et une fille sont pour s'aimer, rien, rien ne pourrait empêcher ça ! Roger Gardain approuva cette maxime pleine de sagesse, et Léonée, ayant allumé une seconde pipe, continua : — D'abord, on ne voulait pas y croire dans le village, on se moquait de ceux qui répétaient la nouvelle, d'après Jeanne Marie.

Publié par la

ABONNEMENT

LE CANADA Journal Quotidien du Soir

Un An en Ville \$ 4.00 Un An par la Poste . . . \$ 3.00

12eme. ANNEE No

COUR DE NAPOLEON

CHAPITRE IV

LES PETITS JEUX DE L'EMPEREUR

Une anecdote assez drôlat rattachée encore au séjour de l'impératrice.

L'Impératrice ayant eu l'idée de faire un dîner, sans appeler de fait intime, en forêt, et d'être servis par ses officiers.

Mais le général R..., exécutant ces ordres, refusa d'abord de faire la souveraine, prétendant que cette fantaisie était déraisonnable.

Lorsqu'il s'aperçut, pourtant, que l'Impératrice demeurait inébranlable dans sa volonté, il se vendit son impuissance en faisant dans la forêt, contre le désir de la jeune femme, un véritable camp de des gendarmes et que qu'on en tenue officielle chargés de surveiller. Il arriva le projet de l'Impératrice, très peu dans sa pensée, dégoûté par le projet de l'Impératrice, très peu dans sa pensée, dégoûté par le projet de l'Impératrice.

ra alors qu'elle ne dirait pas la forêt, et entraînant avec elle ses compagnes, elle laissa le général R... à sa cuisine et à sa décoration.

Pendant ces excursions, la reine montrait une grande gaieté et pour goûter mieux son indépendance se laissait appeler "Maman" par les personnes de son entourage.

A Fontainebleau, ainsi qu'à Compiègne, il y avait, au retour d'une promenade, ce que l'on nomme les salons où l'on dansait le jeu de la table.

Le jeu de la table, qui consistait à jouer du coup d'œil, était très en vogue à Fontainebleau, Compiègne, et dans les salons où l'on dansait le jeu de la table.

C'est alors que l'intimité du jeu de la table, prenait une allure très piquante. La plupart des invités n'avaient guère envie de dormir, et se passaient en paroles et en gestes de pantomimes.

On se rendait à Compiègne, de préférence vers l'automne, à la saison des chasses.

L'art théâtral y était plus en vogue et mieux interprété qu'à Fontainebleau, et l'élément littéraire artistique s'y rencontrait davantage.

Gustave Flaubert y fit un séjour et le marqua d'un incident.

Comme il assistait à une donnée en l'honneur de l'Empereur devant une charge admirable de cavalerie courant droit sur Napoléon III, en passant des clarinettes enthousiastes, il fut pris d'une étreinte émotionnelle, et oubliant qu'il était un peu le gouvernement, il se tourna vers M. de... des officiers du palais — de qui tiens cette anecdote — et lui dans un geste magnifique : — Ah ! c'est beau, c'est très beau, Monsieur, je suis vaincu !

C'est à Compiègne que M. de... let Le Duc et Edmond About furent l'Impératrice. Cette anecdote est connue et je ne m'y arrête pas.

L'une des chasses de l'Empereur fut, un jour, égayée par une aventure.

Napoléon III avait pour voisine le marquis de l'A... qui, à cette époque, boudait l'Empire. Or, ce marquis, un jour, le marquis chassa ses chiens furent coupés par l'Empereur. Celui-ci, en